

## La détective privée en cavale arrêtée au Paraguay

Le Parisien | 27 Août 2009, 07h00

Partager 0 Tweeter G+1 0



A  
A  
-

Elle qui gérait avec son mari plusieurs agences de détectives privés en France n'a pas remarqué qu'elle était pistée par des agents d'Interpol au

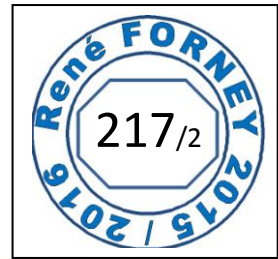
Paraguay. Emmanuelle Boucardeau, 40 ans, visée par un mandat d'arrêt international émis par le parquet général d'Orléans (Loiret) depuis l'an dernier, a été interpellée lundi matin à San Lorenzo, dans la banlieue de la capitale paraguayenne Asunci ón.

Elle est maintenant en prison et attend son extradition vers la France. Son mari, recherché lui aussi par les autorités françaises et sans doute réfugié au Paraguay, a échappé au coup de filet. Le couple avait été condamné en 2008 par la cour d'appel d'Orléans à respectivement trois ans et un an de prison pour une série d'escroqueries aux organismes sociaux. Via leurs agences de détectives privés, ils avaient détourné plus de 400 000 € d'allocations chômage.

### Des clients peu scrupuleux

Emmanuelle Boucardeau et son mari géraient plusieurs agences d'enquêtes privées. La maison mère était à Tours (Indre-et-Loire), mais d'autres filiales avaient été créées en Bretagne, dans la Sarthe et même à Lyon (Rhône). Au total, une trentaine de salariés. Le couple menait grand train. « Emmanuelle Boucardeau était officiellement responsable d'une des filiales avec un salaire mirobolant, se souvient une source judiciaire. Puis, elle a été licenciée pour motif économique. Elle a donc perçu de coquettes indemnités de la part des Assedic et nous nous sommes rendu compte qu'elle retravaillait dans le

DÉCOUVREZ



Assedic et nous nous sommes rendu compte qu'elle retravaillait dans le même temps pour une autre filiale. Les sociétés du couple s'étaient aussi spécialisées dans les fausses déclarations d'heures, toujours pour récupérer des prestations sociales. Enfin, grâce à leur culot, Emmanuelle Boucardeau et son mari avaient réussi à s'introduire dans les systèmes informatiques de plusieurs administrations, comme des Caisses primaires d'assurance maladie ou même des préfectures : « Ils étaient parvenus à piéger des fonctionnaires en se faisant passer soit pour des policiers, soit pour des informaticiens, tout ça pour leur extorquer des codes secrets permettant d'accéder aux données confidentielles », commente la même source judiciaire. Les informations ainsi récoltées étaient ensuite monnayées auprès de clients peu scrupuleux.

Arrêté puis condamné une première fois par le tribunal correctionnel de Tours, le couple a fait appel. « Ils n'ont jamais daigné se présenter aux audiences », se souvient un magistrat. D'où l'émission d'un mandat d'arrêt lorsqu'ils ont été définitivement condamnés. Entre-temps, Emmanuelle Boucardeau et son mari avaient eu le temps de préparer leur fuite vers l'Amérique du Sud. De quoi vivaient-ils là-bas ? « Il semblerait que le mari avait passé une licence de pilote d'avion et qu'il aurait créé une petite compagnie aérienne sur place. Mais, avec les escrocs, il faut toujours se méfier », commente un proche du dossier. Seule certitude, c'est avec une compagnie aérienne « normale » qu'Emmanuelle Boucardeau devrait revenir en France dans quelques semaines pour purger sa peine de prison.

D'autres détails sont publiés sur la page internet de René FORNEY :  
<http://www.trafic-justice.net/victime-ripou/grecoandco/grecoandco.htm>